

## Règlement Fonds de subvention pour frais de voyage/Symposium

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE dispose d'un fonds de subvention pour les membres invités à des symposiums internationaux. Le montant à remettre dans ce fonds est du ressort du comité.

Pour pouvoir profiter d'un soutien financier, le candidat doit être membre de l'ACS.

L'ASSOCIATION CÉRAMIQUE SUISSE soutient avec au maximum CHF 900.- par année les frais de voyage d'un candidat.

Le comité décide de l'octroi d'une subvention au fur et à mesure, de la répartition de la somme à disposition en fin d'année.

Un mois avant le départ au plus tard, le candidat adresse sa demande de subvention au secrétariat, accompagnée du programme du symposium ainsi que de l'estimation des frais de voyage et de nuitées.

Les documents suivants sont à remettre au secrétariat au plus tard deux mois après le voyage:

- un rapport du symposium bon à tirer (maximum 2000 frappes) imprimé et sur support de données (E-mail ou disquette)
- 3-5 photos ou diapos pour la publication dans le BULLETIN
- quittances des frais de voyage et de nuitées
- un bulletin de versement

Ce n'est qu'après vérification des documents exigés que le candidat a droit à la subvention. Le versement s'effectue à la fin de l'année.

### **DEMANDE DE SUBVENTION / SYMPOSIUM** (copie pour le requérant ci-inclus)

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone/Fax/E-mail/ou Natel: \_\_\_\_\_

Symposiumm (joindre le programme ): \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Dates: \_\_\_\_\_

Total frais de voyage (joindre les détails): \_\_\_\_\_

Total frais de nuitées (joindre les détails): \_\_\_\_\_

Lieu

Date

Signature